

Conditions Générales de Vente

Green Alpilles – Paradou

Tout achat ou commande effectué au sein de la boutique Green Alpilles implique l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente qui suivent. Vous êtes donc invité(e) à les lire attentivement.

Entre la société Green Alpilles (le vendeur), société unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1 000 € dont le siège social est situé 7 Avenue Jean Bessat, 13520 Paradou, immatriculée au Registre des Commerces et des Sociétés de Tarascon sous le numéro 87906391500018, dont le numéro de TVA intra-communautaire est FR86879063915. La société Green Alpilles est joignable par email en cliquant l'onglet contact du site internet, notamment.

Et d'autre part, l'acheteur, c'est-à-dire la personne physique ou morale qui procède à l'achat de produits ou services de la société.

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

PREAMBULE Le vendeur est distributeur de produits naturels ou bio ou issus de l'agriculture raisonnée, pouvant pour certains bénéficier d'un label de qualité, à usage ménager et cosmétique, de solutions durables avec des accessoires dédiés au mode de vie zéro déchet et un assortiment (pouvant évoluer) d'épicerie sèche longue conservation en vrac et conditionnés. Les produits d'épicerie conditionnés peuvent faire l'objet d'une prestation de service (confection de coffrets cadeaux) du vendeur à destination des clients professionnels. Le vendeur propose également des prestations de services à destination de personnes physiques et morales. Cette prestation concerne la fabrication de produits au naturel, et désignée dans le présent document par le terme « atelier de fabrication ».

ARTICLE 1 : OBJET ET DISPOSITIONS GENERALES Les conditions générales de vente suivantes visent à encadrer la relation commerciale entre le vendeur et l'acheteur dans le cadre de la vente de produits et services proposés par le vendeur. Le vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment, notamment par la publication d'une nouvelle version, consultable sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.greenalpilles.com>. Alors les conditions applicables sont celles en vigueur à la date d'achat. En acceptant ces conditions générales avant tout achat, les clients Green Alpilles s'engagent notamment à être en capacité de contracter légalement et à effectuer leurs achats pour leurs besoins personnels sans aucune finalité commerciale.

ARTICLE 2 : PRODUITS ET SERVICES **2.1 PRODUITS** Le vendeur s'engage à rendre lisible et accessible toutes informations sur les produits en langue française, à savoir : la désignation du produit, l'origine / la provenance, le(s) label(s) (si concerné), les allergènes éventuellement présents, le prix à l'unité et au poids, la contenance. Le vendeur s'engage, dans la mesure du possible, à informer l'acheteur des délais de mise à disposition des produits en cas de rupture de stock. Le vendeur rembourse ou échange les produits (conditionnés) défectueux ou présentant des vices cachés, conformément aux dispositions légales. L'acheteur peut demander l'échange d'un produit à la stricte condition que celui-ci ne soit pas ouvert (garanties de sécurité non détériorées) ni consommé pour tout ou partie. Cette clause n'étant valable que pour les produits conditionnés et sur présentation du ticket de caisse (papier ou informatique) et excluant les coffrets cadeaux à destination des professionnels. En aucun cas, l'acheteur ne peut exiger l'échange ou le remboursement de produits achetés en vrac.

2.2 SERVICES : EN ATELIER DE FABRICATION EN BOUTIQUE ET HORS BOUTIQUE Pour bénéficier de la prestation « atelier de fabrication », l'acheteur doit, de préférence, s'inscrire via le planning ou le formulaire de contact présent sur le site. Il peut se déplacer à la boutique, auquel cas le vendeur procédera à la réservation avec l'acheteur. Suite à l'inscription, le vendeur s'engage à envoyer par email les présentes conditions générales de vente ainsi qu'une décharge. Ce document doit être renseigné, complété, signé par l'acheteur et doit comporter la mention manuscrite « lu et approuvé ». L'acheteur doit retourner cette fiche par email ou par remise en mains propres au vendeur au mieux 48h (jours ouvrés) avant la date prévue de l'atelier et au pire avant le début de l'atelier le jour J. En remplissant cette fiche, l'acheteur s'engage à noter toutes informations de nature à compromettre sa participation à l'atelier. Auquel cas, le vendeur se réserve le droit d'adapter, d'aménager le déroulement de l'atelier ou de refuser d'exécuter la prestation et procéder au remboursement total ou partiel de l'acheteur. Par ailleurs, le vendeur s'engage à la discrétion et la confidentialité des informations ainsi notées sur la fiche de décharge. L'acheteur doit noter que l'inscription à l'atelier

ne sera effective que lorsque le vendeur disposera de la fiche de prestation complétée en bonne et due forme. A la suite de quoi, le vendeur informera l'acheteur de son inscription effective à l'atelier par email, par SMS ou par téléphone, selon les coordonnées dont dispose le vendeur ou selon la préférence de l'acheteur. La personne morale (collectivité, association, entreprise privée ou établissement scolaire) qui souhaite bénéficier de la prestation doit accepter le devis proposé par le vendeur, en notant la mention « bon pour accord » et apposé de la signature d'une personne physique représentant la personne morale et prendre connaissance des présentes dispositions. Les photos des produits ménagers au naturel visibles sur le site comme en boutique ne sont pas contractuelles, de même que le résultat final du produit après l'essai de fabrication par l'acheteur. Le vendeur s'engage à mettre à disposition de l'acheteur le matériel nécessaire à la fabrication, l'équipement de protection individuelle adapté à l'atelier, les ingrédients en quantité suffisante pour réaliser les formules, les contenants, ainsi que tout autre support pédagogique.

ARTICLE 3 : PRIX ET PAIEMENTS Les prix des produits et des prestations de services sont indiqués en € euros TTC – Toutes Taxes Comprises-, hors frais spécifiques d'expédition, de déplacement et hors remise, rabais, ristournes, pour les clients particuliers, en € euros HT –Hors Taxes- pour les clients professionnels. Pour ces derniers, le(s) taux de TVA applicable(s) sera(ont) mentionné(s) sur le devis ou le bon de commande et la facture. Le vendeur se réserve le droit de modifier les prix des produits et des services sans préavis à l'acheteur. Les moyens de paiement acceptés par Green Alpilles sont les suivants : carte bancaire avec ou sans contact, les espèces, les chèques et virements bancaires. Le vendeur se réserve le droit de refuser de vendre (produits ou services) à un acheteur ayant un passif de chèque(s) sans provisions, de fraudes ou de tentatives de fraudes lors du paiement, un ou plusieurs retards de paiement. Le paiement des prestations de services « ateliers de fabrication » est exigé à l'avance, sous la forme d'un acompte équivalant à 30% du montant total TTC de la prestation. Aucun remboursement ne pourra être exigé par l'acheteur pour un désistement inopportun avant le début de l'atelier. Un report de l'atelier est envisagé entre les deux parties. Dans des circonstances exceptionnelles, le vendeur et l'acheteur peuvent convenir ensemble des modalités de remboursement parmi les propositions suivantes : avoir valable 3 mois ou espèces si le montant est inférieur à 15 € euros. Le vendeur s'engage à fournir une facture en bonne et due forme dans un délai maximum de 7 jours après la prestation adressée à la personne morale ayant souscrit la prestation.

ARTICLE 4 : DROIT DE RETRACTATION Le droit de rétractation n'est pas en vigueur lorsqu'il s'agit d'un achat dans la boutique. L'acheteur a le droit de se rétracter de la prestation « atelier de fabrication » jusqu'à 48h avant le début de l'atelier. Il doit alors en informer le vendeur par le moyen de communication de son choix. Le vendeur procédera ainsi au remboursement de la prestation. Cette mention est valable lorsque le quota de 6 participants minimum n'est pas atteint dans le cadre d'une prestation demandée par une personne morale.

ARTICLE 5 : CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE Les produits demeurent la pleine propriété du vendeur jusqu'au paiement complet du prix. Le matériel de fabrication, l'équipement de protection individuelle adapté aux « ateliers de fabrication » restent en toutes circonstances la propriété du vendeur. L'acheteur ne dispose ainsi que du droit d'utiliser le matériel et l'équipement mis à sa disposition dans ce cadre. A l'issu de la prestation « ateliers de fabrication », l'acheteur est pleinement propriétaire du contenant et du contenu des produits. Il lui appartient de continuer à tester les produits ainsi formulés lors de son apprentissage en atelier.

ARTICLE 6 : CLAUSE DE PROPRIETE INTELLECTUELLE A l'issu de la prestation « ateliers de fabrication », l'acheteur repart avec les supports pédagogiques des produits formulés durant le service. Les droits de propriété intellectuelle s'appliquent sur tous les supports pédagogiques, dont le vendeur en est l'auteur et reste le propriétaire. L'acheteur s'engage à ne diffuser le contenu des supports pédagogiques et des formules sous aucun prétexte, par quelques moyens de communication que ce soit, ni à le céder à titre gracieux ou commercial.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITE Le vendeur est déchargé de toute responsabilité en cas d'utilisation des produits non conforme à l'utilisation d'usage. Il incombe à l'acheteur de se renseigner sur l'usage à faire des produits qu'il achète. Dans le cadre de la prestation « ateliers de fabrication », l'acheteur dispose des conseils d'utilisation, de conservation ainsi que des précautions d'emploi, ainsi notés sur les supports pédagogiques. Il lui appartient de suivre les conseils.

ARTICLE 8 : RECLAMATION Le cas échéant, l'acheteur peut présenter toute réclamation en contactant la société vendeuse au moyen des coordonnées suivantes, et ainsi trouver une solution amiable : par email : greenalpilles@gmail.com, par téléphone 04 90 93 37 66 ou par courrier : Green Alpilles, 7 Avenue Jean Bessat, 13520 Paradou.

ARTICLE 9 : LITIGES ET DROIT APPLICABLE A défaut de solution amiable entre l'acheteur et le vendeur, seuls les tribunaux dans le ressort de Tarascon (13150) seront compétents pour régler le litige.

ARTICLE 10 : PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez de droits sur les données collectées par le vendeur vous concernant : droits de d'accès, consultation, d'interrogation, de modification, de rectification et d'opposition. La politique de confidentialité de vos données –RGPD- est consultable sur le site internet du vendeur.